

22 nov 2013 -11:52

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2013

Dispositions diverses en matière d'énergie - Deuxième lecture

Sur proposition du secrétaire d'Etat à l'Energie Melchior Wathelet, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'énergie. L'avant-projet a été adapté aux remarques du Conseil d'Etat.

L'avant-projet contient un paquet de mesures en matière d'énergie, dans les domaines suivants :

- clarification sur la procédure des demandes d'autorisation pour la construction des nouvelles installations de production d'électricité
- suppression de l'alimentation du fonds pour le financement d'études prospectives
- obligations découlant de règlements européens
- adaptations techniques, éclaircissements et corrections

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>